

ARDAN Développement

ARDAN CENTRE

Présentation du dispositif

ARDAN Développement permet d'accompagner des projets d'activités nouvelles dans les PME, par l'intégration de personnes en recherche d'activité qui vont apporter leurs compétences pour les réaliser et par un appui financier au projet.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif toutes entreprises indépendantes, ayant leur siège social ou un établissement en région Centre-Val de Loire, exerçant des activités de l'industrie, des services, du commerce, de l'artisanat ou agricoles :

- dont l'effectif ne dépasse pas 100 personnes,
- créées depuis plus d'un an et ayant un exercice comptable clos,
- financièrement aptes à porter le projet,
- n'ayant pas procédé à des licenciements économiques dans les douze mois précédant la demande.

Profil de la personne recrutée pour conduire le projet : toute personne en recherche d'emploi dont la formation et/ou une première expérience correspondent au projet, :

- agents, technicien(nes) ou cadres,
- intérimaires qui souhaitent s'investir à plus long terme dans un projet d'entreprise,
- personnes en reconversion professionnelle.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets éligibles :

- la création et développement d'un nouveau produit ou service,
- la conquête de nouveaux marchés, y compris à l'international,
- l'organisation de l'entreprise par la création d'une fonction nouvelle ne préexistant pas : commerciale, marketing, communication, production, bureau d'études, logistique, qualité, environnementale, etc.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Les fonctions administratives, comptables, financières, gestion des ressources humaines ne sont pas éligibles.

Ne peuvent conduire un projet à les démissionnaires et ees travailleurs indépendants ayant cessé leur activité depuis moins de 6 mois et non indemnisés.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La rémunération et les charges sociales de la personne "stagiaire développeur" sont cofinancées par les partenaires publics et privés d'Ardan Centre au titre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Une estimation financière précise est soumise par ARDAN Centre à l'entreprise avant tout engagement. L'avantage financier peut varier entre 20 % et 70 %.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les entreprises doivent déposer un dossier projet de demande d'aide auprès d'Ardan Centre. Ce dossier est fourni par un conseiller, partenaire du dispositif.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 1 an.
- Pas d'appartenance à un groupe.
- Effectif de moins de 100 salariés.
- Publics visés par le dispositif
 - › Demandeur d'emploi
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Hors licenciement éco. dans les 12 derniers mois

Organisme

ARDAN CENTRE

Association Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles

- Maison des Entreprises
16 rue de la Vallée Maillard
41018 BLOIS CEDEX
Téléphone : 02 54 44 65 79

Web : www.ardancentre.fr